



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 à 19 h 00 à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 234, 8^e Rue, lequel immeuble est situé dans la zone Cb-1.

La demande de dérogation mineure a pour effet de régulariser une non-conformité dans la marge minimale demandée de 1 mètre et permettre de maintenir le bâtiment accessoire d'empiéter dans la marge minimale de 0,24 mètre sur une longueur de 7,69 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 10 juin 2016

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **10 juin 2016** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **10 juin 2016**

.....
Pierre Rondeau